

N°2026/135

Nouméa, le 7 août 2026

DEVENEZ CONSEILLER JEUNESSE ! CAMPAGNE DE RECRUTEMENT JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE

Les conseillers jeunesse de la ville de Nouméa sont à la recherche de leurs successeurs pour la mandature 2027-2028 !

La campagne de recrutement des nouveaux membres du Conseil local de la jeunesse (CLJ) est en cours, jusqu'au 30 septembre.



Avec le soutien financier de l'Etat à hauteur de 31,59 %
HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE EN NOUVELLE-CALÉDONIE
Liberté Égalité Fraternité



Ville de
NOUMÉA



PLUS D'INFOS

2026

La ville de Nouméa cherche des jeunes prêts à proposer des projets et à s'investir dans leur réalisation ! Une nouvelle équipe de conseillers jeunesse aura pour mission de reprendre les projets en cours, et d'en initier de nouveaux, devenant, à son tour, véritable force de proposition pour la ville de Nouméa.

POUR ÊTRE CONSEILLER, IL FAUT :

- Avoir entre 16 et 26 ans
- Résider ou avoir des activités (études, travail, recherche d'emploi) à Nouméa
- Vouloir s'engager de manière bénévole, volontaire et à titre individuel pour un mandat de deux ans
- Ne pas faire partie d'une autre instance de démocratie participative.

COMMENT CANDIDATER ?

1. Télécharger le dossier de candidature sur noumea.nc, ou le retirer en version papier au Pôle jeunesse, 10 rue Gallieni, au centre-ville.
2. Déposer le dossier, dûment rempli, au Pôle Jeunesse **avant le 30 septembre.**

Renseignements complémentaires : 27 07 02 ou par e-mail mairie.jeunesse@ville-noumea.nc.

AVEC LE CLJ, LES JEUNES ONT LA PAROLE !

En juin 2021, le conseil municipal de la ville de Nouméa a entériné la création d'un Conseil local de la jeunesse, composé de jeunes Nouméens âgés de 16 à 26 ans.

Depuis, plus de cent jeunes y ont pris part activement.

Lycéens, étudiants, en activité professionnelle ou en recherche d'emploi, ils sont issus d'horizons divers et représentatifs de la jeunesse nouméenne.

Durant leur mandat de deux ans, ils ont proposé, initié et mené à bien des projets qui répondent aux attentes et aux besoins des jeunes. Ils ont donné leur avis sur des actions municipales en faveur de la jeunesse, et ont participé à des actions et des événements organisés par des partenaires de la Ville.

Le Conseil local de la jeunesse poursuit trois objectifs :

- ☐ **Donner la parole aux jeunes** : pour exprimer leur avis sur les projets développés par la Ville ou proposer des actions répondant à leurs aspirations
- ☐ **Favoriser leur implication et leur engagement** dans la vie de la cité ;
- ☐ **Les faire devenir des acteurs** responsables et reconnus.